

Nombre de conseillers en exercice : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre,

Le trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Monique BEAUVY-VIELLEMARINGE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Lionel ROUSSET, Jean-Pierre SAUGERAS, Corinne BRINDEL, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Avaient donné procuration : Charlotte BOURG à Lionel ROUSSET, David DUMAS à Monique BEAUVY-VIELLEMARINGE, Violette JANET-WIOLAND à Marie-José GUIGNABEL, Alain VERMOREL à Jean-Pierre SAUGERAS

Excusé : Mélanie FLAMENT

Date de la convocation : 18 Mars 2024

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

DELIBERATION 2024 -02 -14 – B AMENAGEMENT DE SECURITE Demande de subvention au titre des amendes de police 2024

Monsieur Philippe BRUGERE, Maire, propose d'installer un feu vert récompense avenue Limousine afin de limiter la vitesse et sécuriser la circulation en ce lieu. Un plateau surélevé avait été installé en amont du feu au N°61 avenue Limousine. Il conviendrait donc de le supprimer.

Ces travaux, évalués à 20 000 € HT (feu vert à récompense), peuvent être subventionnés au titre des amendes de police. Cette subvention, au taux de 35%, est plafonnée à 11.500€.

Au cas présent, M le Maire sollicite de l'Assemblée, l'autorisation d'engager ces travaux de sécurité pour 2024, sous réserve de l'obtention de cette subvention.

Sur proposition de M le Maire, Le Conseil municipal, **A L'UNANIMITE**

DECIDE les opérations de travaux de voirie définis

SOLLICITE l'attribution du Département de la Corrèze au titre des amendes de police 2024

ARRETE le plan de financement comme suit :

MONTANT DES TRAVAUX HT	€HT
Participation du Département au titre des Amendes de police 2020 (taux de 35% plafonné à 11.500€)	4025,00
Solde HT pour la Commune	15.975,00

La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait conforme,
Le 03 Avril 2024

Le Maire,

Philippe BRUGERE

Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20240405-2024-02-14-B-DE
Date de télétransmission : 08/04/2024
Date de réception préfecture : 08/04/2024